

INTERNATIONAL WORKSHOP
THE CRITIQUE TO POLITICAL ECONOMY IN 19TH CENTURY.
PART II: PIERRE JOSEPH PROUDHON
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI VERONA
16-19 septembre 2009

« Mes vrais maîtres, je veux dire ceux qui ont fait naître en moi des idées fécondes, sont au nombre de trois : la Bible d'abord, Adam Smith ensuite, et enfin Hegel »

Pierre-Joseph Proudhon (lettre citée par J.-A. Langlois, notice sur Proudhon, dans *Correspondance*, t. 1, p. XXII)

PROUDHON ET SMITH
ALAIN BÉRAUD[†]

Résumé : Proudhon a lu *La Richesse des Nations* au début des années 1840. L'analyse des notes qu'il a, alors, rédigées permet de montrer que cette lecture de Smith est un des facteurs qui explique l'évolution des analyses de Proudhon de *Qu'est-ce-que la propriété ?* jusqu'au *Système des contradictions économiques*.

Mots clefs : Proudhon, Smith, Propriété, valeur, division du travail

JEL : B 14 ; B 31

[†] Théma, UMR 8184, Université de Cergy-Pontoise, 33 boulevard du Port, 95 011 Cergy-Pontoise Cedex, beraud@u-cergy.fr.

Proudhon, lecteur de Smith

Pour développer une science sociale, Proudhon s'appuie sur une critique de l'économie politique et du socialisme. Quand il traite de l'économie, il fait essentiellement référence aux libéraux français. Il évoque rarement Ricardo, sauf quand il parle de la rente. De façon révélatrice, dans le chapitre des *Contradictions économiques* où il étudie la balance du commerce, il n'analyse pas la théorie des coûts comparatifs. La place qu'occupe Smith dans cette critique de l'économie politique est singulière car c'est, avec Blanqui, un des rares économistes qui trouvent grâce à ses yeux. Proudhon a lu la *Richesse des Nations* — du moins le livre 1 de cet ouvrage, car il ne semble pas avoir poussé plus loin ses investigations, entre octobre 1841 et juin-juillet 1844. Il a, alors, rédigé des notes¹ que je me propose d'analyser pour savoir si la lecture qu'il fit de Smith constitue l'un des éléments qui explique l'évolution de sa pensée à cette époque.

De 1840 à 1846, l'évolution de la pensée de Proudhon est tout à fait notable. Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?* les analyses de Smith ne sont ni discutées, ni prises en compte. Son nom n'apparaît que deux fois dans le texte. La connaissance qu'il avait alors des classiques anglo-saxons n'était qu'indirecte. Quand il traite de questions économiques, Proudhon, en 1840, s'appuie — pour les critiquer — sur les libéraux français : Jean-Baptiste Say, Charles Conte, Destutt de Tracy, Chevalier, Dunoyer entre autres. En 1841, Proudhon étudie le livre premier de *La richesse des nations*. Quand il rédige *l'avertissement aux propriétaires* (1841) puis *La création de l'ordre dans l'humanité* (1843), il y fait longuement référence.

En 1844, il reprend sa lecture de Smith et il s'en inspire quand il écrit le *Système des contradictions économiques* (1846). Roger Picard (1923 : 8) soutient que ce livre est « le premier ouvrage important de Proudhon ». On peut certes discuter cette thèse : le premier mémoire sur la propriété est, peut-être, plus révélateur des idées qui structuraient la pensée de Proudhon. Ce que *Le Système des contradictions économiques* montre, c'est la volonté de Proudhon de fonder sa pensée sur l'analyse économique. Il ne s'agit plus seulement, en 1846, de discuter la légitimité de la propriété mais d'énoncer « la loi organique de l'humanité » (Proudhon, 1846, t. 1 : 89). Curieusement, Proudhon est, à cette époque, persuadé que l'économie politique contient les matériaux de la science sociale et qu'elle peut, une fois débarrassée des erreurs qui en vicient l'enseignement, fournir cette conception positive de l'ordre qu'il entend découvrir. Elle est « une science immense à laquelle se rattachent toute notre vie et notre pensée, plus capable qu'aucune philosophie de nous instruire au sujet de l'homme, de son origine, de sa destinée, de Dieu² » (Édouard Droz, 1909 : 135). Du fatras incohérent que constituent, à ses yeux, les théories économiques, il prétend faire sortir une science qui tiendra « la tête de l'encyclopédie humaine ».

Quand Proudhon étudie, en octobre 1841, *La Richesse des Nations*, il prend des notes sur les chapitres 1, 2, 5, 6 et 8 du livre 1. Ce qui l'intéresse avant tout à cette époque, c'est le principe d'égalité. Dans son premier mémoire sur la propriété, il avait, contre les saint-simoniens et les fouriéristes défendu la thèse « que dans la société tous les salaires sont égaux » (1840 : 219). Son raisonnement reposait sur « les principes de la liberté et du droit »

¹ Je remercie Edward Castleton qui a transcrit ces notes et me les a communiquées.

² Proudhon est tout à fait explicite sur ce point. Il écrit : « Le travail de l'homme continue l'œuvre de Dieu, qui, en créant tous les êtres, ne fait que réaliser au dehors des lois éternelles de la raison. La science économique est donc nécessairement et tout à la fois une théorie des idées, une théologie naturelle et une psychologie » (1846, t. 1 : 66)

(1841d : 199). Il retrouve un résultat analogue chez Smith dans la mesure où celui-ci soutient que « chaque produit vaut ce qu'il a coûté de temps et de dépense » (*Ibidem* : 193). Nous ne savons évidemment pas s'il est allé plus loin dans sa lecture³. En juin et juillet 1844, il reprend son travail qui porte sur la théorie des prix — les chapitres 5, 6 et 7 du livre 1 — et sur la théorie de la répartition — c'est-à-dire les chapitres 9, 10 et 11 du livre 1. Le jugement que Proudhon porte sur ces textes est subtilement balancé. Le mérite de Smith est, d'abord, d'avoir montré que toute marchandise a un prix naturel vers lequel gravite son prix courant. Il a ainsi perçu l'idée synthétique de valeur, comme condition fondamentale de l'ordre et du progrès de la société. Mais, cette idée, Smith ne l'a perçue que vaguement (Proudhon, 1846, t. 1 : 116) et Proudhon va chercher à la fonder rigoureusement en développant son analyse de la *valeur constituée*. La théorie smithienne de la répartition pose des problèmes analogues. Smith (1776 : 75) nous explique que « le produit du travail constitue la récompense naturelle du travail ou son salaire naturel ». Cette situation, où le travailleur jouit en entier du produit de son propre travail, ne peut durer au-delà de l'appropriation privée de la terre et de l'accumulation du capital. Proudhon (1844) soutient qu'en dépit de cela « Smith ne voit pas que le *profit* de l'entrepreneur, la *rente* du propriétaire ne sont que le produit de la force collective ... du travail. Il touche la vérité, il ne la saisit pas ». C'est donc à lui qu'il revient d'expliquer le sens de l'usurpation commise par les entrepreneurs, les capitalistes et les propriétaires.

Proudhon s'inspire de l'œuvre de Smith dans trois domaines : l'analyse de la division du travail, de la valeur et de la répartition⁴. Mais, tout en reprenant certaines des idées de Smith, Proudhon les transforme substantiellement pour les intégrer dans sa dialectique.

Smith avait, dans *La Richesse des Nations*, mis en évidence les avantages et les inconvénients de la division du travail. Proudhon reprend cette thèse. Critiquant les remèdes que les économistes proposent contre les effets funestes de la division du travail — en particulier le développement de l'éducation —, Proudhon voit dans le machinisme le dépassement de cette contradiction. Mais, c'est l'introduction dans l'analyse de la notion de force collective de travail⁵ qui constitue l'apport essentiel de Proudhon.

Proudhon va utiliser les analyses de Smith de façon très spécifique pour critiquer Jean-Baptiste Say et son « école ». Il s'appuie sur l'œuvre de Smith pour rejeter la thèse de Say qui voyait dans l'utilité le fondement de la valeur. C'est la lecture de la *Richesse des nations* qui le conduit à concevoir la thèse qu'il développe dans son *Système des contradictions économiques* (1846, t. 1 : 98) : l'opposition entre la valeur d'usage et la valeur d'échange, le caractère contradictoire de la valeur, n'est pas une illusion, elle tient à la nature des choses. Ce n'est pas en niant cette *antinomie* mais, au contraire en la prenant comme point de départ, que l'on peut comprendre les phénomènes — les encombrements, les stagnations, la dépréciation des salaires, l'inégalité des fortunes, la misère — qui caractérisent les sociétés industrielles car ces phénomènes découlent de cette opposition.

Proudhon reprend à Smith l'idée que le produit du travail constitue son salaire naturel. « C'est la propriété seule qui lui ravit le reste » (Proudhon, 1841a). Ce que Proudhon reproche à Smith, c'est de ne pas avoir compris le rôle de la rente et du profit comme stimulant du

³ Il note, cependant, que le troisième livre de Smith lui « fournirait une ample récolte de matériaux contre la propriété » (1841a)

⁴ Proudhon cite aussi un texte de Smith quand il traite de la progressivité de l'impôt (1846, t. 1 : 299) et quand il étudie les « effets subversifs de la concurrence » (*Ibid.* t 1 : 222).

⁵ Proudhon emprunte cette notion à Blanqui (Proudhon, 1846, t. 1 : 147)

travail. Car pour diviser le travail, il faut regrouper les travailleurs ce qui est impossible tant que persiste l'égalité primitive. La propriété a été cette puissance de coercition qui était nécessaire pour constituer la force collective de travail et assurer le développement économique. « L'intérêt dû au capitaliste par le producteur est donc comme le fouet du colon qui retentit sur la tête de l'esclave endormi : c'est la voix du progrès qui crie : Marche, marche ! Travaille, travaille ! La destinée de l'homme le pousse au bonheur, c'est pourquoi elle lui défend le repos » (*Id.*, 1846, t. 1 : 264)

1. La division du travail et la notion de force de travail collective

Le thème de la « division du travail » apparaît dans l'œuvre de Proudhon dès ses premiers écrits : « L'homme isolé ne peut subvenir qu'à une très petite partie de ses besoins ; toute sa puissance est dans la société et dans la combinaison de l'effort universel. La division et la simultanéité du travail multiplient la quantité et la variété des produits ; la spécialité des fonctions augmente la qualité des choses consommables (1840 : 239). Mais quand il y discute ses origines et ses effets, il ne fait pas référence à Smith. Le point sur lequel il met l'accent n'est guère abordé dans *La richesse des nations* : la marchandise qui sort des mains du producteur n'est pas le produit de son seul travail ; elle est le résultat du travail de tous. C'est bien pour cela que l'on ne peut pas voir dans le travail le fondement de la propriété ; au contraire, « dans l'ordre de la justice, le travail détruit la propriété » (*Ibid.*).

1.1. L'inégalité des facultés et l'égalité des fortunes

Dans *Qu'est-ce que la propriété ?* Proudhon cherche à concilier deux idées qui, *a priori*, semblent contradictoires. Il admet que « tous les travaux à exécuter ne sont pas également faciles : il en est qui exigent une grande supériorité de talent et d'intelligence et dont cette supériorité même fait le prix » (*Ibid.* : 224). Néanmoins, il soutient, contre Fourier et contre Saint-Simon, que tous les salaires doivent être égaux : l'inégalité des capacités et la diversité des tâches ne justifient pas l'inégalité des conditions.

Smith soutient qu'il n'y a guère de différence de talents naturels entre les hommes et que ces différences ne tiennent pas à leur nature ; elles sont, au contraire, acquises par l'habitude et par l'éducation (Smith, 1776 : 17). Proudhon rejette cette proposition. Les hommes sont égaux mais ils sont divers. « Entre les hommes, la somme des talents et des capacités est égale, et leur nature similaire : tous, tant que nous sommes, nous naissons poètes, mathématiciens, philosophes, artistes, artisans, laboureurs ; mais nous ne naissons pas également tout cela, et d'un homme à l'autre, dans la société, d'une faculté à une autre faculté dans le même homme, les proportions sont infinies » (Proudhon, 1840 : 309). Il écarte (*Ibid.* : 227) l'idée selon laquelle toutes les différences entre les intelligences viennent de l'éducation ; mieux il souligne que, s'il en était ainsi, il faudrait écarter le principe de l'égalité des salaires et admettre que les fonctions réputées les plus viles ou les plus pénibles doivent être les mieux payées. Il soutient que la division du travail repose sur la diversité des aptitudes. Dans la société, il existe des fonctions multiples qui exigent des capacités différentes. Certaines exigent une intelligence et des facultés plus grandes. Cela ne justifie pas des salaires plus élevés. « L'inégalité des facultés est la condition nécessaire de l'égalité des fortunes » (*Ibid.* : 224). Si deux individus exercent, dans la société, des fonctions différentes, on peut dire qu'ils échangent leurs services. Mais, qui dit commerce, dit échange de valeurs égales. Pour être légitime, le commerce doit être exempt de toute inégalité : l'un des contractants ne doit pas gagner au détriment de l'autre.

On a voulu faire du travail la cause efficiente de la propriété. Proudhon écarte cette thèse. Précisément parce qu'il est divisé, le travail humain résulte nécessairement d'une force collective et toute propriété devient, pour cette raison, collective et indivise. Il en est ainsi, en particulier, de tout instrument de travail, de tout capital, de toute « capacité travailleuse ». Contrairement à ce que soutiennent les économistes, le travail ne peut être le fondement de la propriété individuelle. « Le travail n'a par lui-même, sur les choses de la nature, aucune puissance d'appropriation » (*Ibid.* : 205). Même si l'on admet — et cela, on l'a vu, ne va pas de soi — que le travailleur a, sur les produits de son travail, un droit, la propriété du produit n'emporte pas la propriété de l'instrument.

Pour illustrer son analyse de la division du travail, Smith décrit, dans *La Richesse des Nations*, le fonctionnement d'une manufacture d'épingles ; pour expliquer sa notion de force collective, Proudhon nous rappelle les conditions de la mise en place de l'obélisque de Louxor. « Deux cents grenadiers ont en quelque heures dressé l'obélisque de Luqsor sur sa base ; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cent jours, en serait venu à bout ? » L'indivisibilité de la technique donne naissance à des rendements croissants et si le capitaliste paie à chaque ouvrier sa journée de travail, il n'a pas, pour autant payé, « cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts » (*Ibid.* : 215). Ainsi, Proudhon tire de sa conception de la division du travail, sa notion de force collective sur laquelle il fonde sa critique de la propriété. Le capitaliste a bien payé aux ouvriers leurs journées de travail, il n'en a pas pour autant payé la force collective. Il n'a donc point acquis la différence entre la valeur du produit collectif et la somme de la valeur des produits individuels et c'est injustement qu'il en jouit. Il y a là une différence essentielle entre la thèse de Proudhon et celle de Smith.

1.2. La grande loi de Smith

Quand, en 1841, Proudhon lit les premiers chapitres de *La Richesse des Nations*, il retient d'abord le paragraphe où Smith (1776 : 9) explique les trois raisons pour lesquelles la division du travail accroît les quantités produites :

1. « L'accroissement de l'habileté de chaque ouvrier particulier ;
2. Le gain de temps que l'on perd communément lorsqu'on passe d'un type d'ouvrage à un autre ;
3. L'invention d'un grand nombre de machines qui facilitent ou abrègent le travail. »

Commentant ce passage, il remarque qu'il y a, dans la division du travail, « quelque chose de plus que de l'économie de temps, et l'ouvrage de fait : c'est la lumière qui jaillit de la comparaison des travaux exécutés, comme une réalisation matérielle du principe de *force collective*; et qui conduit à la *spécialisation*, et à *l'ordre* » (Proudhon, 1841 a). Ce qui est absent chez Smith et que Proudhon veut réintroduire, c'est la notion de force collective.

Proudhon, comme on l'a vu, acceptait l'idée qu'il existe entre les individus des différences d'intelligence qui ne doivent rien à l'éducation. Il ne pouvait pas manquer de relever (1841 a) que Smith soutenait, au contraire, que « la différence de talents naturels entre les différents hommes est, en réalité, bien moindre qu'on ne le pense... La différence entre les caractères les plus dissemblables, entre un philosophe et un portefaix ordinaire par exemple, semble provenir non pas tant de la nature que de l'habitude, de la coutume et de l'éducation » (Smith, 1776 : 17)

Une autre différence naît du rejet, par Proudhon, du principe qui donne lieu à la division du travail. En soutenant, écrit-il, qu'elle est l'effet du penchant qu'auraient les hommes à troquer et à échanger une chose contre l'autre, « Smith prend l'effet pour la cause » (Proudhon, 1841 a). Le *but* de la division du travail est d'accélérer la production, d'augmenter la quantité produite et d'améliorer la qualité du produit. « Son *principe* se trouve dans l'unité du moi ou de la force intelligente et productrice, dont l'attention ne peut se diriger en même temps vers plusieurs choses » (*Id.*, 1843 : 300).

1.3. Les effets antagonistes de la division du travail

Les ouvrages — *Avertissement aux propriétaires, De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique* et *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère* — que Proudhon rédigea après avoir lu les premiers chapitres de *la Richesse des Nations* traduisent clairement l'influence que Smith a eu sur le développement de sa pensée.

L'hommage est explicite : Proudhon (1843 : 299) admet qu'en observant que le travail doit être divisé Smith « a fait faire à la science sociale, depuis cinquante ans, plus de progrès que n'en provoquèrent en vingt siècles *la Politique* d'Aristote, *Les Économiques* de Xénophon, *La République* et *les lois* de Platon, les *Codes* de Justinien avec tous les commentaires des jurisconsultes, *l'Utopie* de Morus, le *Roman* de Fénelon, *L'esprit des lois* de Montesquieu et le *Contrat social* de Rousseau ». Les critiques aussi : Smith n'a pas compris « toute la profondeur et la fécondité du principe qu'il avait découvert » (*Ibid.*) : plus précisément, il ne sut pas développer « la loi de la force collective⁶ ». Quand une montre est fabriquée par cinquante ouvriers plutôt que par un seul, l'unité de l'œuvre n'en est pas affectée : tout se passe comme si elle avait été produite par un ouvrier à cinquante têtes et cent bras. Leur force collective est considérablement plus grande que celle de cinquante travailleurs considérés isolément. Ces ouvriers n'agissent pas indépendamment les uns des autres : ils sont associés et, en cette qualité, coresponsables. Ils ne sont pas concurrents mais solidaires. Cela implique que l'on ne peut pas évaluer la contribution de chacun au produit qui est l'œuvre de tous. Division du travail et force collective sont deux faces de la même loi.

Adam Smith avait mis en évidence les deux effets opposés de la division du travail. D'un côté, il soutenait qu'elle est à l'origine des plus importantes améliorations de la productivité du travail (Smith, 1776 : 5) ; de l'autre côté, il soulignait qu'en réduisant le travail de la plupart des ouvriers à quelques gestes simples elle a sur leur corps et leur intelligence des effets négatifs. Il évoquait même « la corruption et la dégénérescence de la grande masse du peuple » (*Ibid.* : 877). Cette idée avait été reprise par un grand nombre d'économistes et c'est Say que Proudhon (1846, t. 1 : 139) cite à cet égard⁷. Mais, il va, ici, beaucoup plus loin que Smith ou que Say qui espéraient que l'éducation pourrait compenser les effets négatifs de la parcellisation des tâches. L'antinomie est, selon lui, radicale : « la division hors de laquelle point de progrès, point de richesse, point d'égalité, subalternise l'ouvrier, rend l'intelligence inutile, la richesse nuisible et l'égalité impossible » (*Ibid.*, t. 1 : 138-9). Alors que Smith (1776 : 12) pensait que l'augmentation de la production rendue possible par la division du travail entraînerait, dans une société bien gouvernée, une opulence qui s'étendrait jusqu'aux rangs les plus bas du peuple, Proudhon soutient que le travail

⁶ C'est, si l'on en croit Proudhon, Germain Garnier qui formula cette loi.

⁷ Si Proudhon cite Say plutôt que Smith quand il traite des effets négatifs de la division du travail, ce n'est pas par hasard. Le passage où Smith discute ce problème est dans le livre V de *La Richesse des Nations* que Proudhon n'avait sans doute pas lu.

parcellaire n'aurait pas pour seul effet de ramener l'homme dans l'animalité, elle entraînerait aussi un allongement de la durée du travail et une réduction des salaires et il n'attendait rien des palliatifs que suggéraient les économistes.

La seule issue est dans l'apparition des machines qu'il présente comme « l'antithèse, la formule inverse de la division du travail » (Proudhon, 1846, t. 1 : 170-1). La machine réunit les particules du travail que la division avait séparées, elle restaure le travailleur parcellaire, diminue la peine de l'ouvrier, réduit les prix et entraîne ainsi un accroissement du bien-être général. Ce n'est, à ses yeux il est vrai, qu'un répit puisque l'introduction des machines diminuera, à son tour, la demande de travail donnant ainsi naissance à une nouvelle contradiction.

Quel enseignement Proudhon a-t-il tiré des chapitres de *La Richesse des Nations* où Smith analyse la division du travail ? Sa thèse essentielle — « Tout travail humain résultant nécessairement d'une force collective, toute propriété devient, pour la même raison, collective et indivise » (Proudhon, 1840 : 346) — n'en a pas été affectée. Mais, sa lecture de Smith — et, paradoxalement de Say — lui a suggéré l'idée que les progrès de la division du travail avaient des effets antagonistes que l'on ne pouvait guère combattre mais qui conduiraient les sociétés à un nouveau stade de leur développement.

2. La valeur

Dans les premières œuvres de Proudhon, la notion de force collective occupe la place centrale et la question de la valeur est rejetée au second plan. Son projet était, en effet, de montrer que toute propriété est collective et indivise. Son argument central pour établir cette proposition est que le travail humain est nécessairement l'exercice d'une force collective. La lecture qu'il fit, au début des années 1840, de nombreux ouvrages d'économie politique le conduisirent, non à répudier cette vue, mais à en modifier la présentation. Il en tira, de façon à vrai dire un peu paradoxale, trois propositions (Proudhon, 1846, t. 2 : 397) :

- L'objet de la science économique est la justice.
- La justice, considérée dans ses rapports objectifs, a pour expression la valeur.
- La catégorie fondamentale de l'économie politique est la valeur.

Dans la première leçon qu'il donna sur la jurisprudence, Smith affirmait (1762 : 5) que « le premier et le principal dessein de tout système de gouvernement est de maintenir la justice ». Il est donc naturel que les économistes se soient fixé comme fin la justice alors même qu'ils la conçoivent de façon très diverse. Mais, comme de leur point de vue, la société est une série d'échanges, la question centrale est de déterminer ce qu'est un échange équitable, donc d'analyser la valeur des marchandises. Contre Jean-Baptiste Say qui voyait dans l'utilité le fondement de la valeur, Proudhon s'appuie sur Smith pour soutenir que la valeur est le travail réalisé.

Dans l'évolution de la pensée de Proudhon, la lecture qu'il fit de *La Richesse des Nations* joua un rôle important. On est tenté de dire que Proudhon est un socialiste « smithien », de la même façon que Marx apparaît comme un socialiste « ricardien ». On ne veut pas dire, par cela, que Proudhon est un disciple de Smith. En de multiples occasions, il le critique en écrivant que Smith n'a que vaguement aperçu l'idée synthétique de la valeur (Proudhon, 1846, t. 1 : 116). Mais, en dépit de cela, *La Richesse des Nations* est bien le point de départ à partir duquel Proudhon construit sa propre analyse de la valeur. Ce qui retiendra ici notre attention, c'est la façon dont, en les distordant, il s'approprie les thèses de Smith.

2.1. Toute transaction est échange de valeurs égales

Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?* Proudhon s'interroge sur la légitimité de la propriété ce qui l'amène à se demander dans quelle condition un échange est équitable. Il doit, nous dit-il, être volontaire et exempt de toute inégalité. Quand l'on donne ceci pour cela, ceci doit valoir cela. « Qui dit commerce dit échange de valeurs égales, car si les valeurs ne sont point égales, et que le contractant lésé s'en aperçoive, il ne consentira pas à l'échange » (Proudhon, 1840 : 228). L'un des contractants ne doit pas gagner aux dépens de l'autre.

Déterminer la valeur d'un produit est le premier problème que l'économie politique eut à résoudre. « Non seulement, elle ne l'a pas résolu mais elle l'a déclaré insoluble » (*Ibid.* : 230). Selon Say (1828 : 70), la valeur a pour fondement l'utilité mais, comme celle-ci dépend de nos besoins, elle est essentiellement variable. Contre cette thèse, Proudhon soutient que tout produit a une *valeur absolue*, immuable, partant légitime et vraie. Et, précisément parce qu'il a une valeur absolue, tout produit de l'homme peut être échangé contre un autre produit. « La valeur absolue d'une chose est ce qu'elle coûte de temps et de dépense » (*Ibid.* : 231)⁸.

Cette proposition apparaît à la fois comme confuse — comment peut-on ajouter le temps et la dépense ? — et comme douteuse. Elle traduit, cependant, bien la thèse de Proudhon qui, cherchant à associer les notions de justice et de liberté, en vient à soutenir la seule forme de société possible, la seule juste, la seule vraie est « l'association libre... qui se borne à maintenir l'égalité dans les moyens de production et l'équivalence dans les échanges » (*Ibid.* : 346). Ce que Proudhon cherche, en lisant les économistes classiques, c'est un fondement plus solide de cette proposition.

2.2. Smith touche à la vérité mais ne la saisit pas

Si Proudhon écartant les analyses de Say et de Ricardo se propose de revenir à Smith, c'est qu'il trouve dans *La Richesse des Nations* une idée et une règle sur lesquelles il pense pouvoir fonder ses analyses. Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?* Proudhon soutenait que « la société doit régler les échanges et la distribution des choses... de façon que chacun puisse y prendre part et en jouir » (*Ibid.* : 231). Cette règle de justice, il la trouve chez Smith. La valeur d'une marchandise est le travail qu'il faut s'imposer pour l'obtenir.

Proudhon rejette la thèse de Say qui voyait dans l'utilité le fondement de la valeur. Il distingue deux types de biens : les produits spontanés de la nature et ceux qui sont le résultat d'un processus où le « travail de l'homme vient se mêler à celui de la nature » (Proudhon, 1841c). Puisque nul homme n'a, par droit de naissance, de privilège sur la nature, tout ce qu'elle produit d'immédiatement consommable doit être distribué de façon égalitaire. De la même façon, « la distribution des choses que produit le travail a pour principe et règle *l'égalité* du travail » (*Ibid.*). Dans ce raisonnement, l'utilité n'intervient guère. Ricardo soutenait que « l'utilité n'est... pas la mesure de la valeur d'échange bien qu'elle lui soit absolument essentielle. Si une marchandise n'a aucune utilité, en d'autres termes, si elle ne contribuait en rien à notre satisfaction, elle serait privée de sa valeur d'échange, quelles que puissent être sa rareté et la quantité de travail nécessaire pour se la procurer » (Ricardo, 1817 : 11). La thèse que défend Proudhon est similaire : « Mais tout travail ne peut être rémunéré, il faut que la chose produite soit demandée, et fasse besoin : c'est là la condition qui donne la

⁸ On peut remarquer que, curieusement, Proudhon (1841 : 193) attribue, dans son troisième mémoire sur la propriété, cette formule... à Smith. Ce n'est pas un hasard. En attribuant à Smith cette idée, Proudhon cherche à se défendre contre les attaques des fouriéristes qui lui reprochaient sa polémique contre les économistes.

valeur au travail. Cette condition remplie, tout travail est soumis à l'égalité de valeur : il ne reste absolument rien qui puisse donner à un produit une valeur double ou [décuple] d'un autre produit, si leurs frais sont égaux; il n'y a rien dis-je, excepté le *privilège* » (Proudhon, 1841c).

Dans ses notes, Proudhon revient à plusieurs reprises sur la théorie de la valeur-travail quand il lit Smith mais aussi quand il lit Rossi et Ricardo. Les notes sur *Les Principes* sont peut-être les plus claires. Il cite d'abord le passage où Ricardo (1817 : 12) écrit : « Dans l'enfance des sociétés, la valeur échangeable des choses, ou la règle qui fixe la quantité que l'on doit donner d'un objet pour un autre, ne dépend que⁹ de la quantité comparative de travail qui a été employée à la production de chacun d'eux. » Il reproche à Smith, et sans doute aussi à Ricardo, d'avoir « attribué seulement à l'enfance des sociétés ce qui est vérité éternelle » (Proudhon, 1841c). Il ne justifie guère cette assertion et l'on dispose de peu d'éléments pour interpréter cette thèse. Il semble souvent considérer que le travail est la *substance* de la valeur. On peut, à cet égard, citer le passage des *Contradictions économiques* où il écrit : « Tout produit est un signe représentatif du travail. Tout produit peut en conséquence être échangé pour un autre... Mais supprimez le travail ; il ne vous reste que des utilités plus ou moins grandes qui, n'étant frappées d'aucun caractère humain, sont incommensurables entre elles, c'est-à-dire logiquement inéchangeables » (Proudhon, 1846, t. 1 : 118). Il convient aussi de noter que Proudhon, comme Marx plus tard, considère que l'on ne peut pas dire, au sens strict, du travail qu'il a une valeur. « La *valeur du travail* est une expression figurée... C'est une fiction... Le travail produit... et quand, par une sorte d'ellipse, on fait un enjambement qui n'a rien de contraire aux règles du langage, mais que des théoriciens doivent s'abstenir de prendre pour une réalité » (*Ibid.*, t. 1 : 113). On peut, au contraire, considérer l'idée que la quantité de travail dépensée détermine la valeur comme une proposition normative en s'appuyant sur un autre passage du même ouvrage où Proudhon affirme que « la proposition, *le travail est le principe de proportionnalité des valeurs*, non seulement est vraie... mais est le but du progrès, la condition et la forme du bien-être social, le commencement et la fin de l'économie politique » (*Ibid.*, t. 1 : 133). Sans doute faut-il considérer que, pour Proudhon, ces deux thèses ne sont pas contradictoires. C'est le travail, le travail seul qui produit tous les éléments de la richesse. C'est parce que tous les biens sont les produits de *l'homme collectif* qu'ils sont comparables et échangeables. Le travail est, dans ce sens, la substance, la mesure de la valeur et la justice implique que le temps de travail qui a été dépensé pour produire les marchandises détermine les proportions dans lesquelles elles s'échangent¹⁰.

Cette règle de l'égalité peut-elle être remise en cause par les inégalités du travail ? Proudhon évoque d'abord la paresse. Dans ce cas, « l'homme est légitimement déchu, dans l'ordre économique aussi bien que dans l'ordre moral, de sa part égale aux produits » (*Id.* : 1841c). Puis, il aborde la question de l'impuissance sans y apporter une réponse claire. D'un côté, l'homme, nous dit l'économie, n'a droit qu'à ce qu'il produit ce qui justifierait l'inégalité des conditions. De l'autre côté, la morale recommande d'aimer son prochain comme soi-même. « Mais la morale a beau crier et beau dire : l'inégalité persiste, et des castes s'établissent » (*Ibid.*). Reste l'inégalité des capacités. Proudhon nous assure qu'elle doit disparaître avec les progrès de la division du travail : « plus les arts se multiplient, plus les capacités se nivellent ; plus les tâches se simplifient, se spécialisent et s'abrègent, plus aussi la facilité à les remplir augmente » (*Ibid.*). Cet argument trouve son origine dans la notion de

⁹ Dans la troisième édition des *Principes*, Ricardo modifiera, à la suite des critiques de Malthus, cette formulation. Il écrira « presque exclusivement » au lieu de seulement.

¹⁰ « Dans la société la justice n'est donc pas autre chose que la proportionnalité des valeurs ; elle a pour garantie et sanction la responsabilité du producteur » (Proudhon, 1846, t. 1 : 109).

force collective. Il est bien différent de celui qu'avance Smith qui renvoie au mécanisme du marché pour comparer des travaux de nature et d'intensités différentes.

Proudhon abandonne très rapidement la lecture qu'il faisait de Ricardo : il ne va pas au-delà du premier chapitre des *Principes*. Il ne s'intéresse guère à l'idée que le principe selon lequel la valeur d'une marchandise est déterminée par le temps nécessaire pour la produire est modifié par l'emploi de machines, de capitaux fixes et circulants. Selon lui, les exemples de Ricardo ne prouvent rien et les multiples petites difficultés qu'il fait à Adam Smith « prouvent beaucoup plus [la facilité] de son esprit que sa profondeur et sa pénétration. » Pire, « Ricardo, avec toute la subtilité et la sagacité de son esprit, n'a point du tout compris, non plus que Say, tout ce qu'il y avait de profondeur et de sagacité dans le principe posé par Adam Smith, que le travail est *la mesure comparative des valeurs* » (*Ibid.*).

Pour Proudhon, cette question de la mesure de la valeur est centrale. Dans *La Richesse des Nations*, c'est, avant tout, au chapitre V qu'il s'intéresse car Smith (1776 : 33) y soutient que « le prix réel de chaque chose, ce que toute chose coûte à l'homme qui désire l'acquérir, c'est la peine et le mal qu'il a de l'acquérir ». Mais le sens qu'il donne à cette expression n'est pas celui qu'elle a chez Smith ou chez Ricardo. Il ne s'agit pas de découvrir un étalon invariable mais de mettre en évidence ce que les marchandises ont en commun. Cette question importe parce que, selon lui, il faut que les marchandises soient comparables pour qu'elles puissent faire l'objet d'un échange. C'est du moins la proposition que suggère le commentaire que Proudhon fait de la définition que donne Smith du prix réel des marchandises. « On a dit, assez improprement du reste, que l'argent était *le signe représentatif des valeurs*. Combien plus exactement on aurait dit : Toute marchandise peut donc s'évaluer rigoureusement, partant s'échanger, puisqu'elle a pour mesure commune le travail ? » (Proudhon, 1844). Le travail paraît avoir un prix réel, la quantité de biens qu'il permet d'acheter, et un prix nominal, la quantité d'argent dans laquelle il est payé. Mais quand la quantité de biens que l'ouvrier peut acheter avec son salaire varie, c'est leur valeur qui varie et non le prix réel du travail. Celui-ci est immuable car ce que donne l'ouvrier qui travaille c'est le sacrifice qu'il fait de son temps, de ses forces, de sa liberté, sacrifice qui est toujours le même dans tous les temps et tous les lieux (*Id.*, 1841b).

Dans les notes qu'il a prises en lisant le chapitre 6 de *la Richesse des Nations*, Proudhon ne met pas l'accent sur l'opposition entre l'état primitif de la société et les économies marchandes. Ce qui l'intéresse, c'est l'origine et le rôle des profits et des rentes. Il reprend les passages bien connus où Smith analyse leur origine. « Dès que des fonds sont accumulés entre les mains de particuliers, certains d'entre eux les emploieront ... à mettre à l'œuvre des gens industriels... La valeur que les ouvriers ajoutent aux matières se résout donc dans ce cas en deux parties, dont l'une paye leurs salaires, l'autre les profits du capital... Dans cet état de chose, le produit tout entier n'appartient pas toujours au travailleur. Il doit dans la plupart des cas le partager avec le propriétaire qui le fait travailler... Dès que la terre d'un pays est toute devenue propriété privée, les propriétaires fonciers, comme tous les autres hommes, aiment à récolter là où ils n'ont jamais semé, et exigent une rente même pour son produit naturel » (Smith, 1776 : 54-56). Évidemment, Proudhon voit dans cette analyse une confirmation des thèses qu'il soutient mais il reproche à Smith de ne pas aller assez loin. « Cela dit, A. Smith nous laisse là. – Il ne cherche pas le sens caché et providentiel du fait » (Proudhon, 1844). Pour comprendre l'origine de cette usurpation, il faut partir, nous dit-il, de la notion de force collective. Reste le sens caché et providentiel du fait : Proudhon soutient que l'appropriation du surplus par les capitalistes et les propriétaires fonciers a, dans le développement économique et social, un rôle crucial : elle oblige les hommes à travailler. « Il

faut que l'homme travaille... mais le sauvage ne travaille pas, si rien ne l'y oblige ; l'appropriation de la terre, l'usurpation originelle, fut le grand moyen qui détermina la naissance de la civilisation, mit l'humanité en branle et la lança sur la route infinie du progrès... Oui, il fallait au travail un gardien, un chef, un maître qui, le fouet et la récompense à la main, lui administrait les coups libéralement, et le pain d'une main avare » (*Ibid.*)

2.3. L'antinomie de la valeur

Dans *Le système des contradictions économiques*, Proudhon exploite sa lecture de Smith pour développer sa conception de la valeur et de sa mesure. Il reprend l'opposition entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Mais, il en modifie le sens. Pour lui, la valeur d'usage est une valeur en soi et la valeur d'échange, une valeur d'opinion (Proudhon, 1846, t. 1 : 90). Curieusement, cependant, il ne met guère l'accent sur ce point ; au contraire il soutient que « les économistes ont très bien fait ressortir le double caractère de la valeur » (*Ibid.*, t. 1 : 93). Pourtant, ceux-ci ont plutôt tendance à considérer que la valeur d'usage est subjective, que c'est un problème d'opinion et que la valeur d'échange est objective¹¹.

Ce que les économistes n'ont pas rendu avec la même netteté, c'est le caractère contradictoire de la valeur que Proudhon va développer de façon dialectique. La valeur d'usage et la valeur d'échange sont nécessaires l'une à l'autre. S'il n'y a pas d'échange, l'utilité du produit est nulle. Si le bien ne répond pas à un besoin, s'il n'est pas utile, sa valeur d'échange est nulle. Pourtant, valeur d'usage et valeur d'échange sont en raison inverse l'une de l'autre. Puisque nous ne vivons que par le travail et par l'échange, plus nous produisons, plus nous échangeons, plus nous sommes riches. Pourtant, l'effet de la multiplication des biens est de les avilir : la valeur décroît quand la production d'utilité augmente. C'est le fameux paradoxe de la valeur que von Wieser (1889) analysera comme une antinomie entre la valeur et le service de la valeur. Pour rendre compte du dépassement de cette opposition, Proudhon introduit un troisième concept : la *valeur constituée* qu'il qualifie parfois de valeur synthétique. « La valeur se pose successivement sous trois aspects : valeur utile, valeur échangeable, et valeur synthétique ou valeur sociale qui est la valeur vraie. Le premier terme engendre contradictoirement le second ; et les deux ensemble, s'absorbant dans une pénétration réciproque produisent le troisième ; de telle sorte que la contradiction ou l'antagonisme des idées apparaît comme le point de départ de toute la science économique » (*Ibid.*, t. 1 : 135). Même si la réflexion de Proudhon sur la valeur s'appuie sur sa lecture de *La Richesse des Nations*, elle la conduit bien loin de Smith.

Une évolution comparable apparaît quand Proudhon revient dans *Le système des contradictions économiques* sur la question de la mesure de la valeur. Mais, il est, ici, plus explicite. Dans sa lecture de *La Richesse des Nations*, Proudhon avait attaché beaucoup d'attention à l'analyse que Smith faisait du prix réel et du prix nominal des marchandises. Dans *Le Système des contradictions économiques*, il remarque que « les économistes semblent n'avoir jamais entendu, par la mesure de la valeur, qu'un étalon, une sorte d'unité primordiale, existant par elle-même, et qui s'appliquerait à toutes les marchandises, comme le mètre s'applique à toutes les grandeurs » (*Ibid.*, t. 1 : 106). À l'inverse de Smith et de Ricardo, il admet que chercher un étalon invariable de valeur n'a pas de sens. Ce qu'il cherche quand il

¹¹ Il n'est sans doute pas inutile de noter ici que la terminologie de Proudhon semble, sur ce point, hésitante. Puisque, dans le même ouvrage et presque à la même place, il écrit, ce qui est plus fidèle à la tradition : « La capacité qu'ont tous les produits, soit naturels, soit industriels, de servir à la subsistance de l'homme, se nomme particulièrement valeur d'utilité ; la capacité qu'ils ont de se donner l'un pour l'autre, valeur en échange » (Proudhon, 1846, t. 1 : 92).

discute de la mesure de la valeur, c'est « la loi suivant laquelle les produits se proportionnent dans la richesse sociale ; car c'est de la connaissance de cette loi que dépendent, dans ce qu'elles ont de normal et de légitime, la hausse et la baisse des marchandises » (*Ibid.*). Qu'est-ce-à-dire ? Son idée est qu'il existe une force, le travail, qui produit tous les éléments de la richesse, qui les combine selon une loi de proportionnalité variable, mais certaine et qui en fait un tout homogène. L'homme collectif produit une infinité d'objets. Le bien-être de la société dépend non seulement de la quantité des produits mais de leur variété et de leur proportion. La société doit toujours chercher à établir entre les produits une proportion telle que la plus forte somme de bien-être s'y rencontre. Son objectif doit être de « produire incessamment, avec la moindre somme possible de travail pour chaque produit, la plus grande quantité et la plus grande variété possibles de valeurs, de manière à réaliser pour chaque individu la plus grande somme de bien-être physique, moral et intellectuel » (*Ibid.*, t. 1 : 133). Le problème est, bien sûr, de savoir si un système où la valeur des biens est proportionnelle au travail dépensé assure, comme le soutient Proudhon, une allocation efficace des ressources.

3. La répartition

Proudhon avait soutenu, dans *Qu'est-ce-que la propriété ?*, l'idée que ni la terre, ni le capital ne sont source de revenus. Il trouve dans *La Richesse des Nations* toute une série d'arguments qui viennent conforter ses vues. Le produit est le salaire naturel du travail. Les rentes trouvent leur origine dans l'appropriation de la terre et les profits dans l'accumulation du capital. Profits et rentes sont le résultat d'un processus historique où les travailleurs ont perdu la maîtrise de leurs moyens de production. Mais la lecture de Smith l'incite à aller plus loin dans deux directions. Elle va le conduire à présenter non seulement la rente mais aussi les profits comme des revenus de monopole, donc comme des revenus illégitimes par rapport à cette norme que constitue la concurrence. Elle va le pousser à mettre en avant un élément central que Smith n'a pas su voir : le rôle historique de la propriété. « *Il faut que l'homme travaille ! C'est pour cela que, dans les conseils de la Providence, le vol a été institué, organisé, sanctifié ! Si le propriétaire se fût lassé de prendre, le prolétaire se fût bientôt lassé de produire, et la sauvagerie, la hideuse misère, était à la porte* » (Proudhon, 1846, t. 2 : 402-3).

3.1. Le travailleur conserve, même après avoir reçu son salaire, un droit naturel de propriété sur la chose qu'il a produite (Proudhon, 1840 : 212)

Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?* Proudhon soutient que le travail des ouvriers crée la valeur des produits et que cette valeur est leur propriété¹² : « Quiconque travaille devient propriétaire... Quand je dis propriétaire, je n'entends pas seulement... propriétaire... de son salaire... Je veux dire propriétaire de la valeur qu'il crée, et dont le maître tire bénéfice » (*Ibid.*). Les capitalistes ont seulement un droit de propriété partiel sur les fournitures et les subsistances qu'ils ont procurées. Quant à la terre, elle ne peut être appropriée car elle n'a point été créée par l'homme, elle lui a été donnée gratuitement.

¹² Il importe peut-être de souligner que Proudhon parle ici des produits et non des instruments de production. L'homme, par son travail, a tout créé excepté la matière elle-même. De cette matière, il peut avoir possession et usage mais non propriété. La propriété du produit n'emporte pas celle de l'instrument. « Il y a identité entre le soldat possesseur de ses armes, le maçon possesseur des matériaux qu'on lui confie, le pêcheur possesseur des eaux... Tous seront, si l'on veut propriétaires de leurs produits ; aucun n'est propriétaire de ses instruments. Le droit au produit est exclusif, *jus in re* ; le droit à l'instrument est commun, *jus ad rem* » (Proudhon, 1840 : 210)

Le fondement de sa thèse est que les instruments de production — les capitaux, le travail et la terre — considérés séparément ne sont pas productifs. « La vérité est que NI la terre n'est productive, NI le travail n'est productif, NI les capitaux ne sont productifs ; la production résulte de ces trois éléments également nécessaires, mais, pris séparément, également stériles » (Proudhon, 1840 : 252) En d'autres termes, la complémentarité des facteurs de production nous empêche de définir leur productivité.

On prétend que tout industriel a droit au produit pour les instruments qu'il fournit. Pourtant l'ouvrier qui fabrique les outils ne reçoit leur prix qu'en une fois, lors de leur livraison. Une fois ce prix payé, les outils qu'il a livrés ne lui appartiennent plus et pas davantage les biens qu'ils ont servi à produire. Il n'y a donc aucune raison pour que l'industriel qui a fourni les instruments de travail reçoive plus que leurs frais d'entretien et de réparation. « Le capital peut être échangé, il n'est pas source de revenu » (*Ibid.* : 220)

En ce qui concerne la rente, Proudhon, en 1840, rejette aussi bien les raisonnements de Malthus que ceux de Ricardo. Malthus soutient que la source du fermage est dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. Proudhon ne voit pas comment la productivité du travail pourrait créer un droit pour le propriétaire oisif à une fraction du produit. Il invoque contre la rente différentielle un argument un peu surprenant. Supposons qu'en raison de l'augmentation de leur nombre les habitants de la terre *A*, la plus fertile, soient obligés d'aller cultiver une terre *B*. Selon la théorie ricardienne, les propriétaires de la terre *A* pourront, alors, exiger de leurs fermiers une rente. « Mais si la terre *A* nourrit autant d'habitants qu'elle peut en contenir, c'est-à-dire si les habitants de la terre *A* n'ont tout justement, vu leur nombre, que ce qui leur est nécessaire pour vivre, comment pourront-ils payer un fermage ? » (*Ibid.* : 249)¹³. Il oublie, ainsi, que, pour être mise en culture, la terre *B* doit, au moins, nourrir ceux qui la travaillent et comme la terre *A* est censée être plus fertile, elle remplit, à coup sûr, cette condition.

Contre Saint-Simon et contre Fourier, Proudhon défend l'idée que dans la société tous les salaires sont égaux. On a évoqué, pour justifier les différences de salaire, le travail et le talent. Proudhon soutient, au contraire, qu'en tant qu'associés les travailleurs sont égaux et qu'il serait contradictoire que l'un soit payé plus que l'autre.

Cependant, l'argument essentiel sur laquelle repose l'analyse que Proudhon fait de la répartition est l'existence des rendements croissants. Si l'entrepreneur peut tirer un profit de son entreprise, c'est parce que *n* ouvriers travaillant collectivement produisent une quantité de biens supérieure à celle qu'ils produiraient séparément. Si chaque ouvrier reçoit un salaire égal à la quantité de biens qu'il produirait individuellement, il restera pour l'entrepreneur un profit. « Une force de mille hommes agissant pendant vingt jours a été payée comme la force d'un seul le serait pendant cinquante-cinq années ; mais cette force de mille a fait en vingt jours ce que la force d'un seul, répétant son effort pendant un million de siècles, n'accomplirait pas : le marché est-il équitable ? Encore une fois, non : lorsque vous avez payé toutes les forces individuelles, vous n'avez pas payé la force collective : par conséquent, il reste toujours un droit de propriété collective que vous n'avez point acquis, et dont vous jouissez injustement » (*Ibid.* : 219).

¹³ Sur ce point, Proudhon changera d'avis de façon radicale. Dans *les contradictions économiques* (1846, t. 1 : 103), il reprend à son compte la théorie de la rente différentielle extensive en faisant explicitement référence à Ricardo.

3.2. Les rentes et les profits sont des spoliations

Ce que Proudhon trouve, en lisant *La Richesse des Nations*, c'est d'abord l'idée que le produit du travail constitue son salaire naturel et que, s'il en avait été toujours ainsi, toutes choses seraient devenues meilleur marché avec les progrès de la division du travail. Il n'en a pas été ainsi parce que cet état des choses, où le travailleur jouit de la totalité des produits de son travail, « ne pouvait pas durer au-delà de la première introduction de l'appropriation des terres et de l'accumulation des fonds. » (Smith, 1776 : 76). La rente et le profit sont des déductions que le travailleur doit subir sur le produit de son travail. « Dès que la terre devient propriété privée, le propriétaire foncier exige presque tout le produit que le travailleur puisse y faire pousser et y recueillir... Il est rare que celui qui laboure le sol ait de quoi s'entretenir jusqu'à la moisson. Son entretien lui est généralement avancé sur les fonds d'un maître... qui n'aurait pas intérêt à l'employer... si ses fonds ne devaient pas lui être remplacés avec un profit » (*Ibid.*).

Le commentaire que fait Proudhon de ce passage le montre à la fois admiratif et insatisfait. Il est admiratif devant la formulation de Smith mais il est insatisfait car il faut aller plus loin et s'interroger sur le rôle fonctionnel des profits et des rentes. « C'est bien dit : mais pour diviser le travail, il fallait pouvoir grouper des travailleurs : or qui le pouvait, dans l'état d'égalité, c'est-à-dire d'indépendance primitive ? Avons-nous un seul exemple de division du travail parmi les sauvages ? Si quelquefois cet exemple se produit, ce n'est jamais qu'une transaction passagère, dont ils sont impatients de s'affranchir. – Il fallait une autorité, une puissance de coercition supérieure, qui découlât, ou de quelque principe ou préjugé religieux, politique, ou civil; ou de la nécessité. – La propriété a été cette puissance : légitime ou illégitime, elle est incontestablement le grand ressort qui a mis cette masse en mouvement ; ce n'est point par l'attrait de cupidité qu'elle inspire ou qu'elle satisfait, qu'elle a agit; c'est par un décret éternel de notre destinée. » (Proudhon, 1844). Ce qu'il y a de nouveau ici, ce n'est pas l'idée smithienne selon laquelle les rentes et les profits sont des déductions sur le produit du travail, mais la thèse selon laquelle ces déductions étaient nécessaires pour que l'économie se développe.

Proudhon n'avait guère développé et ne développera guère une théorie de la détermination des salaires. Il partage, cependant, sur deux points l'analyse qu'en fait Smith. Dans le contrat qui fixe les salaires, les intérêts des travailleurs et des patrons sont opposés. Les uns et les autres cherchent, pour renforcer leur pouvoir de négociation, à se coaliser mais les coalitions des maîtres sont tolérées alors que celles des travailleurs sont interdites. Alors que Smith ne voit dans cette asymétrie qu'une iniquité, Proudhon y voit une mesure de salut public. « Ainsi la société, qui doit se constituer par la réunion des forces individuelles, par la centralisation de l'industrie et de capitaux, la société a senti que le principe organique réclamait dans ce sens, une sauvegarde plus puissante, que le principe producteur. Là donc encore, il y a violence, iniquité, égoïsme profond et misère : mais là encore il y a encore progrès et loi » (*Ibid.*). Proudhon reprend la même idée, un peu plus loin, quand il commente la note que Blanqui avait ajoutée au chapitre où Smith traite des profits des capitaux. Par ailleurs, Proudhon semble partager l'idée smithienne qui associe progrès et salaire élevé : plus rapide est l'accumulation du capital, plus élevés sont les salaires et plus faibles sont les profits des capitaux.

Dans *Qu'est ce que la propriété ?* Proudhon évoquait, déjà, l'idée que la rente est un revenu de monopole. Il faisait alors référence à la thèse de Buchanan dont il avait, sans doute, eu connaissance à travers la critique qu'en faisait Jean-Baptiste Say. Il reprend bien sûr, dans

ses notes, la proposition de Smith : « Considérée comme prix payé pour l'usage de la terre, la rente de la terre est donc naturellement un prix de monopole » (Smith, 1776 : 170). Mais, ce qui fait problème pour lui est là encore l'interprétation qu'en donne Smith, interprétation qui reste à la surface des choses. Il se fixe alors l'objectif qu'il cherchera à atteindre en rédigeant son *Système des contradictions économiques* : « Il est temps que nous apportions un peu de profondeur dans la science ; que nous l'élevions à la hauteur d'une philosophie de l'histoire : véritable titre qui n'appartient qu'à elle » (Proudhon, 1844)

3.3. A. Smith, comme prophète

On peut lire dans cet ouvrage une sorte de bilan que Proudhon trace de sa lecture de Smith, de ce qu'il en retient et de ce que Smith n'a pas écrit mais lui a suggéré. Il en retient une idée et un constat. « Suivons A. Smith, dont les idées lumineuses, éparées dans un obscur fatras, semblent une deutérose¹⁴ de la révélation primitive. «À mesure que le sol d'un pays devient propriété privée, les propriétaires, comme tous les autres hommes, aiment à recueillir où ils n'ont pas semé, et ils demandent un fermage même pour le produit naturel de la terre...». Voici le monopole, voici l'intérêt des capitaux, voici la rente. A. Smith comme tous les illuminés, voit et ne comprend pas ; il raconte et n'a pas l'intelligence. Il parle sous l'inspiration de Dieu ; sans surprise et sans pitié ; et le sens de ses paroles demeure pour lui lettre close » (Proudhon, 1846, t. 2 : 401). Ce que Smith, nous révèle, c'est l'exploitation ou, pour reprendre les termes de Proudhon, l'usurpation propriétaire.

Quel constat fait Smith ? « Adam Smith, qui sur presque tous les grands problèmes de l'économie sociale eut une sorte d'intuition, après avoir reconnu le travail comme principe de la valeur et décrit les effets magiques de la loi de la division, observe que, nonobstant l'augmentation de produit qui résulte de cette division, le salaire du travailleur n'augmente pas ; que souvent, au contraire, il diminue, le bénéfice de la force collective n'allant point au travailleur, mais au maître... Voilà, nous dit froidement A. Smith, comment les choses se passent : tout pour le maître, rien pour l'ouvrier » (*Ibid.*, t. 2 : 400). Le système est une mécanique et le propriétaire spoliateur est aussi bien un automate que le travailleur spolié. Le héros est l'entrepreneur. Il est « la personnification de la force collective dont il absorbe le profit, comme le volant d'une machine emmagasine la force » (*Ibid.*)

Ce que Smith n'a pas écrit mais ce que Proudhon tire de la lecture qu'il fit de *La Richesse des Nations*, c'est le rôle historique de la propriété. « Quel spectacle que cette lutte incessante du travail et du privilège, le premier créant tout de rien ; l'autre arrivant toujours pour dévorer ce qu'il n'a pas produit ! C'est que la destinée de l'homme est une marche continue. *Il faut qu'il travaille*, qu'il crée, multiplie, perfectionne toujours et toujours... Voilà le secret de cette iniquité qui frappait A. Smith, et contre laquelle le flegmatique historien n'a pas trouvé un mot de réprobation. Il sentait que le doigt de Dieu était là ; que jusqu'au jour où le travail remplit la terre, la civilisation a pour moteur la consommation improductive, et que c'est par la rapine que s'établit insensiblement entre les hommes la fraternité. *Il faut que l'homme travaille !* C'est pour cela que, dans les conseils de la Providence, le vol a été institué, organisé, sanctifié ! Si le propriétaire se fût lassé de prendre, le prolétaire se fût bientôt lassé de produire, et la sauvagerie, la hideuse misère, était à la porte. ... C'est encore Smith qui nous révèle cette formidable conjuration. «À chaque transformation nouvelle d'un produit, non seulement le nombre de profits augmente, mais chaque profit subséquent est plus grand

¹⁴ Interprétation orale de la Loi écrite et considérée comme cette dernière, par la tradition juive, comme le fruit d'une révélation sinaitique.

que celui qui précède, parce que le capital d'où il procède est nécessairement toujours plus grand" » (*Ibid.*, t. 2 : 402-3)

Conclusion

La lecture que Proudhon fit de *La richesse des nations* a profondément infléchi l'évolution de sa pensée dans les années 1840 ; par la suite, cette influence s'estompe et l'on ne trouve, par exemple, aucune référence à Smith dans le dernier ouvrage de Proudhon, sa *Théorie de la propriété*. Cela ne signifie pas que Proudhon reprend telles quelles des propositions que Smith avait avancées ; ce qu'il a tiré de cette lecture, ce sont des idées nouvelles qui ne sont pas à proprement parler celles de Smith. On peut illustrer cette interprétation dans les trois domaines que l'on a étudiés.

La division du travail a, comme le soulignait Smith, des effets opposés. D'un côté, elle accroît la productivité du travail et la richesse, de l'autre, « elle subalternise l'ouvrier, rend l'intelligence inutile, la richesse nuisible et l'égalité impossible » (1846, t. 1 : 139). À cet antagonisme, Proudhon a suggéré, successivement, deux issues possibles. Dans *De l'ordre dans l'humanité* (1843 : 336), il explique que, si chaque ouvrier — au lieu d'être confiné dans une seule tâche — passait successivement d'une opération à l'autre, on pourrait, tout en conservant les avantages de la division du travail, éviter les inconvénients de la parcellisation. Dans *le système des contradictions économiques* (1846, t. 1 : 171), il voit dans l'apparition des machines, « l'antithèse, la formule inverse de la division du travail ». Il soutient que la machine va réunir les opérations qui avaient été séparées. L'introduction des machines restaure le travail parcellaire, diminue la peine de l'ouvrier, réduit le coût du produit, accroît le bien-être général. Si l'antinomie de la division du travail n'est pas vaincue, elle est « balancée et neutralisée » (*Ibid.*). Certes Smith avait suggéré que la division du travail, en décomposant les opérations, facilitait la découverte de nouvelles techniques et l'introduction des machines, mais il ne prétendait pas qu'elle pouvait être, en quoi que ce soit, un remède à la parcellisation du travail.

Dans une société où le travail est divisé, les travailleurs ont, pour jouir de leur produit, besoin de l'échange. La question de la formation des prix est centrale. Dans *Qu'est-ce que la propriété*, Proudhon y répondait, de façon un peu vague, que « la valeur absolue d'une chose est ... ce qu'elle coûte de temps et de dépense » (1840 : 231). Dans *La richesse des nations*, Smith définit le prix naturel d'une marchandise comme le prix qui est juste suffisant « pour payer, à leurs taux naturels, la rente de la terre, le salaire du travail et les profits des fonds employés à la produire, à la préparer et à la mettre sur le marché » (Smith, 1776 : 63). Cependant, ce n'est pas cette définition qui retient l'attention de Proudhon. À la question de savoir ce qui détermine le prix naturel des marchandises, Smith aurait, selon lui, répondu « le travail que sa production exige » (Proudhon, 1843 : 322) et cette réponse lui semble juste. Le trouble, la difficulté vient de ce que Smith restreint l'application de ce principe à cet état primitif et rudimentaire qui précède l'accumulation du capital et l'appropriation de la terre. On s'en écarterait quand la société se développe. Mais, c'est l'inverse qui est vrai, soutient Proudhon. C'est le progrès qui rend possible l'application du principe de la valeur-travail. Dans un état sauvage, une mesure comparative de valeur ne pouvait exister. Une mesure équitable n'existe pas non plus « pendant la période ascensionnelle de la civilisation, ni tout le temps qu'il existera des paresseux par orgueil, des incapables par vice héréditaire, des fripons par intempérance et des marchands sans contrôle : mais un jour cela sera » (*Ibid.*). C'est dans une économie pleinement développée où rentes et profits auront disparu que le principe smithien de la valeur travail pourra, enfin, s'appliquer.

Smith soutient que « le produit du travail constitue la récompense naturelle du travail ou son salaire naturel » (1776 : 75). La rente et le profit apparaissent comme les prélèvements que les propriétaires fonciers et les capitalistes font sur ce produit. Commentant ce texte, Proudhon s'exclame : « Voilà donc la propriété qualifiée vol et pillage par le père de l'économie politique » (1841d : 190). Ce que cette analyse suggère à Proudhon, c'est qu'il doit aller plus loin que la conclusion qu'il tirait de son premier mémoire. Pour rendre compte de la propriété, on a voulu remonter à ses origines. On a invoqué l'occupation primitive, le travail, le vouloir collectif. « Il faut changer de méthode. Ce n'est ni dans son *principe* et ses *origines*, ni dans sa *matière* qu'il faut chercher la raison de la propriété... c'est dans ses FINS » (*Id.*, 1866 : 128). Cette démarche le conduira d'abord à expliquer, dans *De l'ordre dans l'humanité* (1843 : 317), que la propriété fut la condition nécessaire de la division de l'industrie et de la source de ses progrès, puis à affirmer, dans la *Théorie de la propriété* (1866 : 137), qu'elle est la seule puissance capable de contrebalancer la puissance formidable de l'État. Là encore, ce qui importe, ce ne sont pas les propositions de Smith que Proudhon reprend mais les idées qui lui furent suggérées par la lecture de *La richesse des nations*.

Références

- DROZ Édouard (1909), *Pierre-Joseph Proudhon*, Paris : Librairie des pages libres.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1840), *Qu'est-ce que la propriété ? Ou Recherches sur le principe du droit et de gouvernement, premier mémoire*, Paris : Guillaumin, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 4, 1926.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841a), *Notes sur Smith* (1), NAF 18259; XXIIIe Cahier in-8° (octobre 1841): pp. 6-12, transcrites par Edward Castleton.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841b), *Notes sur Rossi*, NAF 18259, XXIIIe Cahier in-8, octobre 1841 : 12-42, transcrites par Edward Castleton.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841c), *Notes sur Ricardo*, NAF 18259, XXIIIe Cahier in-8, octobre 1841 : 42-48, transcrites par Edward Castleton.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841d), *Avertissement aux propriétaires, ou lettre à M. Considérant, rédacteur de la « Phalange », sur une défense de la propriété*, Paris : Prévot, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 13, 1938.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1843), *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, Paris : Prévot, réédition in *Œuvres complètes* de P. J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 5, 1927.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1844), *Notes sur Smith* (2), NAF 18261; Cahier in-8° (juin-juillet 1844): pp. 18-45
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1846), *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère*, Paris : Guillaumin, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 1 et 2, 1923.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1866), *Théorie de la propriété*, Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, réédition, Paris et Montréal : L'Harmattan, 1997.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1875), *Correspondance*, précédée d'une notice sur P.-J. Proudhon par J.-A. Langlois, Paris : A. Lacroix.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1923-1935), *Œuvres complètes*, nouvelle édition publiée avec des notes et des documents inédits sous la direction de C. Bouglé et H. Moysset, Paris : Marcel Rivière.
- SAY, Jean-Baptiste (1828), *Cours Complet d'économie politique pratique*, Paris : Rاپilly, 3^{ème} édition, Paris : Guillaumin, 1852, réimpression Osnabrück : Otto Zeller, 1966.
- SMITH, Adam (1762), *Lectures on jurisprudence*, report 1762-3, in The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith, Oxford University Press, 1978, reprint Indianapolis: Liberty Classics, 1982
- SMITH, Adam (1776), *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, London: W. Strahan and T. Cadell, traduction française, Paulette Taieb, Paris: Presses Universitaires de France, 1995.
- RICARDO David (1817), *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London: John Murray, reprint in The Works and Correspondence of David Ricardo, vol. 1, 1951, Cambridge: Cambridge University Press.
- WIESER, FRIEDRICH VON (1889), *Der Natürlich Wert*, Wien: Holder.